

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 8

Vorwort: Éditorial
Autor: Fauchère, Robert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Dans le journal de juin je vous entretenais sur la restructuration du Service apicole du Liebefeld, proposée par l'OFAG, et de ses conséquences pour l'apiculture. Une commission *ad hoc* présidée par M. J.-P. Cochard planche sur cette réorganisation et tente de trouver des solutions qui seront ensuite proposées à l'Office fédéral de l'agriculture. Il apparaît toutefois que nous allons au-devant de difficultés à nous faire comprendre, car pour le Conseil fédéral seules des économies substantielles semblent les préoccuper.

Pour ce faire on supprime «sans discernement» des laboratoires indispensables à la santé de l'abeille, ainsi que des personnes. Les conséquences d'une telle suppression mettent en péril l'apiculture de notre pays.

Dès lors, quelle serait la réaction des paysans, plus particulièrement des arboriculteurs, si de fait la pollinisation des arbres fruitiers étant «supprimée», la production fruitière de notre pays, par voie de conséquence, était réduite à néant? Car il faut savoir que la complémentarité abeilles-fleurs fonctionne à merveille, à condition toutefois que les deux soient présentes; ainsi les plantes cultivées donnent des graines, les arbres fruitiers portent des fruits, les plantes sauvages assurent leur reproduction.

Supprimons tout cela et nous courons à la catastrophe...

Il a fallu des années d'efforts pour mettre au point une culture fruitière et herbagère de qualité, adaptée à nos conditions suisses (régionales, climatiques, etc.), qui fait l'admiration des milieux spécialisés et des consommateurs; et maintenant, par quelque aberration, il faudrait perdre un tel acquis. Je fais appel aux paysans de ce pays pour qu'ils «ouvrent un œil» dans notre direction, qu'ils s'attardent un instant sur le problème d'une disparition de l'abeille, qu'ils réagissent, maintenant, avec le bon sens qui les caractérise et qu'ils nous aident dans notre recherche de solutions adaptées à la situation.

Nous sommes conscients que l'apiculture est considérée comme insignifiante par rapport à d'autres activités plus rentables, mais supprimons l'abeille et le résultat sur les branches qui lui sont dépendantes ne se fera pas attendre...

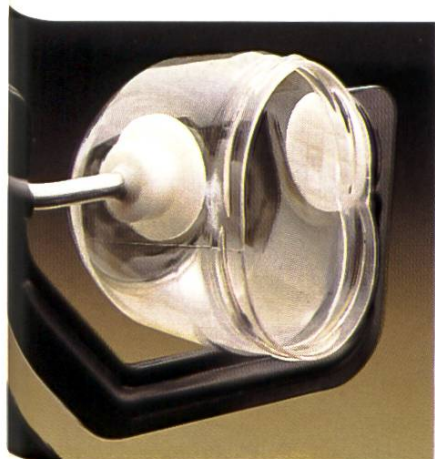
Si l'abeille doit être sacrifiée sur l'autel de l'économie, du libre-échange, religion de notre temps, que les apiculteurs ne soient pas complices d'un tel forfait...

A bon entendeur!

Le rédacteur
Robert Fauchère

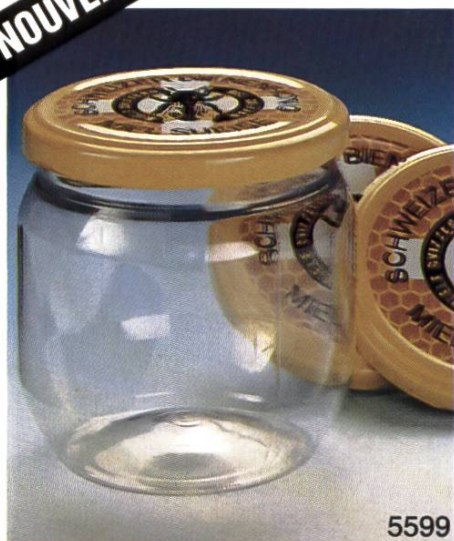
Bocal à miel en PET

NOUVEAU
chez Bienen-Meier



PET : un matériel pratique incassable, vissage de fermeture testé.

NOUVEAU



Bocal en PET ½ kg avec «couvercle VDRB» et texte en 4 langues.

Bocal en PET ½ kg avec «couvercle VDRB» et texte en 4 langues

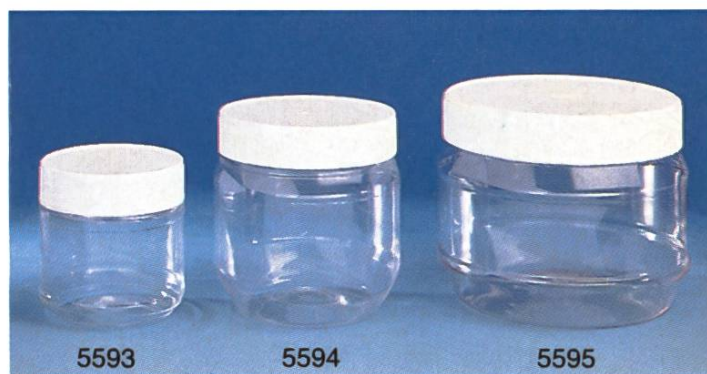
sans étiquettes

5599	½ kg
dès 20 pièces	-.90
dès 100 pièces	-.85
dès 240 pièces	-.83
dès 500 pièces	-.80

avec étiquettes**

5600	½ kg
dès 20 pièces	1.02
dès 100 pièces	-.97
dès 240 pièces	-.90
dès 500 pièces	-.89

** Les étiquettes sont jointes à l'emballage original de 20 pièces préencollées et détachables.



NOUVEAU

Bocal à miel en PET

Bienen-Meier vous propose maintenant le bocal d'emballage adéquat en PET pour le miel suisse.

Transparent comme du verre / pratiquement incassable / de faible poids (frais de port) / avec couvercle vissable / réutilisable / écologique / recyclable, un bocal idéal pour un produit de qualité, le miel suisse.

Bocal en PET ½ kg avec couvercle blanc avec étiquettes*

	5596	5597	5598
	¼ kg	½ kg	1 kg
dès 20 pces	-.86	-.99	1.19
dès 100 pces	-.83	-.94	1.14
dès 240 pces	-.80	-.92	1.12
dès 500 pces	-.79	-.89	1.09

* Avec étiquettes préencollées, jointes par emballage original de 20 pièces.

NOUVEAU

Bocal en PET ½ kg avec couvercle blanc sans étiquettes.

5593 5594 5595

¼ kg ½ kg 1 kg

dès 20 pces	-.74	-.87	1.07
dès 100 pces	-.71	-.82	1.02
dès 240 pces	-.68	-.80	1.00
dès 500 pces	-.67	-.77	-.97

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1
5444 Künten
Tél. (056) 96 13 33
Fax (056) 96 33 22

flexible
innovatrice
rapide